

La France, l'Afrique : 30 ans d'une histoire ambiguë

Le Rwanda comme un révélateur

En se portant au secours des victimes des massacres et des tueries – l'Onu vient de reconnaître qu'il s'agit bien d'un génocide –, la France a pris plusieurs risques. D'abord celui d'exposer quelques milliers de ses hommes. «*Le plus dur est devant nous*», a dit la semaine dernière François Léotard en visitant les troupes campées au Zaïre. Mais aussi le risque de voir braquer les feux sur l'histoire ambiguë de ses relations postcoloniales avec l'Afrique. Où, de De Gaulle à Mitterrand, le pays champion des droits de l'homme et aujourd'hui de l'ingérence humanitaire s'est souvent compromis avec les affairistes et les dictateurs, au mépris des peuples. Les pompiers d'aujourd'hui sont-ils les pyromanes d'hier ? Pourquoi ? Comment ? Jean-François Bayart, directeur de recherche au Centre d'études et de recherches internationales, directeur de la collection Les Afriques aux éditions Karthala, auteur de *L'Etat en Afrique* (Payard), nous rappelle les enjeux, l'histoire récente du Rwanda, et le rôle qu'y a tenu la France.

On a beaucoup critiqué la France avant qu'elle n'intervienne au Rwanda. Que lui reprochait-on au juste ?

La France est partie dans cette opération avec un très gros handicap : celui d'avoir soutenu de 1990 à la mi-1993 l'une des parties du conflit, l'armée rwandaise de feu le général Habyarimana. Soutien très direct puisqu'il s'agissait d'une aide financière, politique, mais aussi militaire. En octobre 1990, par son intervention, la France avait privé le Front patriotique rwandais de sa victoire. Et ce soutien au régime hutu ne s'est pas démenti pendant trois ans alors même que de toute évidence, les autorités françaises étaient au courant de l'existence de graves violations des droits de l'homme au Rwanda. L'an dernier, le témoignage d'une commission internationale d'enquête avait bien



30.4.1994. Exode vers la Tanzanie. Dans certains camps, les réfugiés sont aussi des Hutus fuyant les combats.

montré que les tueurs portaient de casernes dans lesquelles officiaient des coopérants militaires français. Je ne dis pas que les coopérants militaires "formaient" les escadrons de la mort, encore qu'Amnesty International vienne de franchir le pas. A mon avis, il serait plus exact de dire que, pour la France, la survie militaire du régime Habyarimana méritait que l'on fermât les yeux sur ces entorses aux droits de l'homme.

Mais le 4 août 1993, grâce à l'influence française, le régime a signé les "accords d'Arusha", qui prévoyaient un partage minutieux du pouvoir avec la guérilla, à dominante tutsie... En application de ces accords, la France a retiré ses troupes. N'était-ce pas une bonne idée ?

Oui, si la France avait joué

complètement et sans ambiguïté, la carte des accords. Or, tel n'a pas été le cas. Nous n'avons pas été suffisamment conscients qu'une des parties signataires était décidée à saboter ces accords. Nous aurions dû prendre des mesures préventives pour

CINQ AVIONS POUR LE RWANDA

N'oubliez pas que *La Vie* s'associe au Secours catholique. But : envoyer cinq avions chargés d'aide humanitaire en direction du Sud-Rwanda, dans une zone où les soldats français ne se sont pas encore avancés. Aidez-les !

Chèque bancaire ou postal (CCP 737 G. Paris) – mention Rwanda-La Vie –, à adresser au Secours catholique, 106, rue du Bac, 75341 Paris Cedex 07.

contrôler cette faction extrémiste. Le gros reproche que l'on peut faire à François Mitterrand – qui a suffisamment défendu son domaine réservé, pour qu'on soit en droit, aujourd'hui, de lui demander des comptes – est qu'il ne s'est pas donné les moyens de neutraliser cette faction. Il était parfaitement informé, ou il aurait dû l'être, des atrocités commises dès 1990. Il s'est contenté d'une démocratisation en trompe-l'œil conduite par le général Habyarimana. Il était très fier de l'instauration du multipartisme, qu'il avait extorqué au président rwandais. Mais au même moment, Habyarimana formait dans son bureau, au palais présidentiel, les escadrons de la mort. Cette stratégie de restauration autoritaire – instauration du multipartisme d'une part, assassinats politiques de l'autre – s'est produite également au Cameroun, au Togo, au

➤ Zaïre où la France contribue aujourd'hui, à la remise en selle du maréchal Mobutu!

Selon certaines rumeurs, auxquelles le Front patriotique rwandais n'a pu rester insensible, la France aurait continué d'aider militairement le régime Habyarimana, voire à livrer des armes après le déclenchement du génocide! Plus grave encore: sous la plume d'une très bonne spécialiste de la région, le journal belge *Le Soir* affirme que l'avion du général Habyarimana aurait été abattu sinon par des soldats, du moins par des mercenaires ou par des membres des services secrets français. Qu'en est-il? Tout cela demande éclaircissement, et permet de mieux comprendre les très grandes réticences du Front

patriotique rwandais qui soupçonne l'intervention française de vouloir le priver – pour la troisième fois –, de sa victoire militaire. Le Front bénéficie de certaines sympathies auprès d'États africains. D'autres, comme le Nigeria et la Tanzanie, ont toujours suspecté la France d'intentions néo-colonialistes. C'est pourquoi nous n'avons pas obtenu la caution diplomatique de l'Organisation de l'unité africaine. C'est, hélas, le signe de la très grande perte d'influence de la France en Afrique subsaharienne, à laquelle nous a menés la politique de François Mitterrand.

L'engagement français aux côtés d'un régime dictatorial ne peut-il s'expliquer par un souci de stabilité dans la mesure où ce régime prétendait représenter la "majorité hutue" (85% de la population)?

C'est le discours que tiennent certains responsables français de la politique africaine. Il est inacceptable! C'est le raisonnement nationaliste, ethno-identitaire, qui était celui des tenants de l'apar-

theid en Afrique du Sud, et qui est celui de Milosevic en ex-Yougoslavie! Le tenir revient à considérer que les Rwandais avant d'avoir une identité nationale, auraient une identité ethnique dont ils seraient les prisonniers. Or, on sait que l'appartenance ethnique est relative. Elle varie dans le temps et dans l'espace. Être hutu au Rwanda, ce n'était pas la même chose au XIX^e siècle qu'au XX^e siècle. Et ce n'est pas la même chose avant le génocide et puis après! On n'est pas hutu dans le Sud, comme on l'est dans le nord du Rwanda. Le régime Habyarimana avait son fief dans le nord du pays, et se heurtait aux réticences politiques des Hutus du Sud! Habyarimana a d'abord été déstabilisé, en 1990, par une opposition hutue avant d'être con-

être exclus de ce dialogue politique. Il faut rendre justice à cet aspect de l'intervention française. Son initiative vise à remettre la gestion du dossier rwandais entre les mains de la diplomatie...

Ce n'était donc pas le cas auparavant?

A partir d'avril 1993, le Quai d'Orsay – sous la houlette d'Alain Juppé – s'était convaincu de la nécessité du retrait militaire français. Il a joué avec beaucoup de détermination la carte d'Arusha. Mais nous savons très bien que, dans l'ombre, des responsables militaires français continuaient à apporter leur soutien au régime Habyarimana. Ils prenaient là une responsabilité dramatique, qui rend les assertions du journal



27.5.94. On n'a pas assez dit que 30 à 40% de la population de Kigali est séropositive.

fronté à la menace militaire du Front patriotique rwandais. Il a cherché à monopoliser la représentation hutue pour lutter contre le Front et pour désamorcer l'opposition. Les premières victimes des milices dès 1990, ont été d'ailleurs des personnalités politiques hutues!

Quel est l'objectif à long terme de la France?

Il y a une très grande ambiguïté dans la position française. Alain Juppé continue d'adhérer à la philosophie des accords d'Arusha. Il parle de «partage du pouvoir». Mais il souligne bien que les auteurs des atrocités doivent

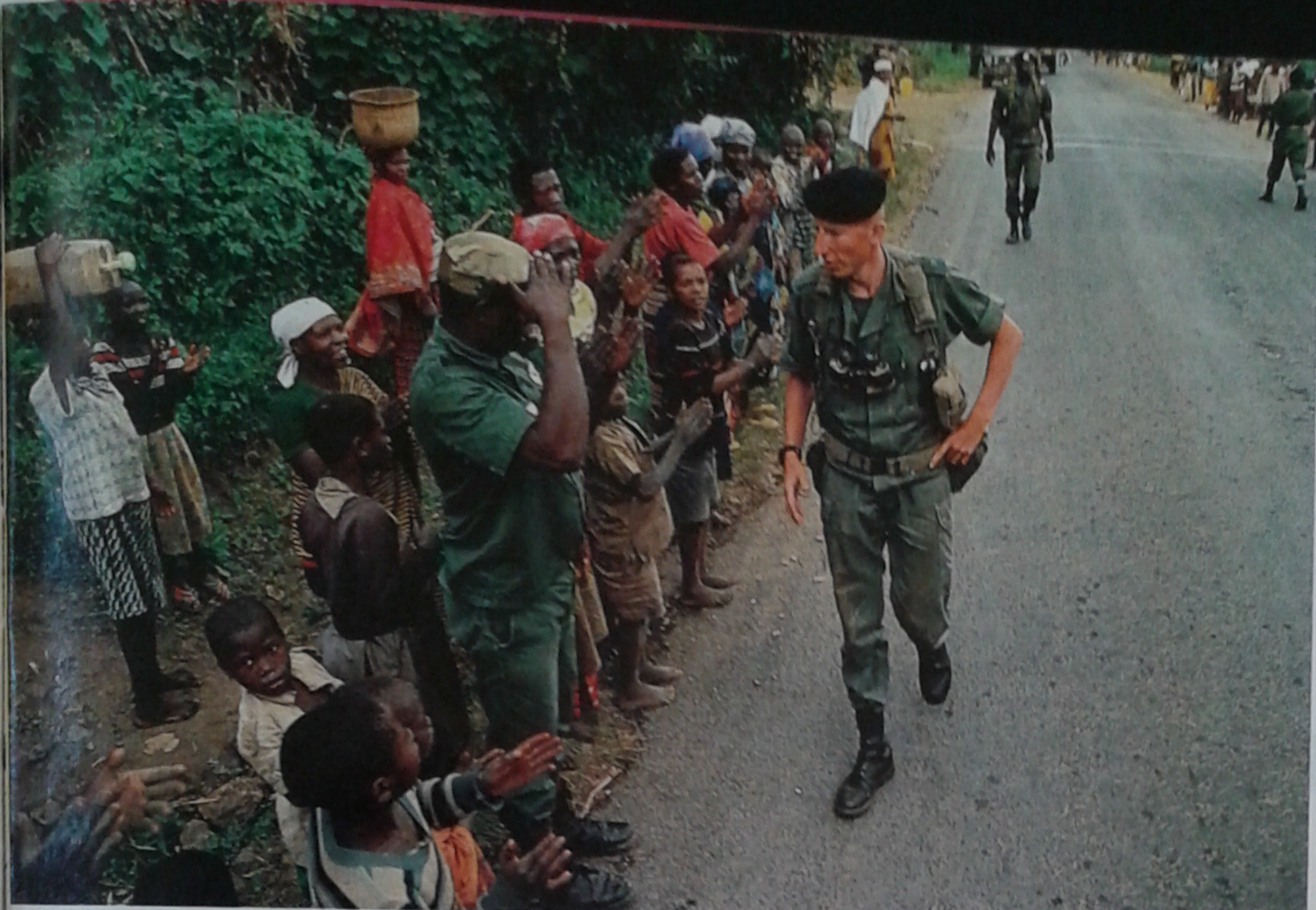
belge *Le Soir* pas si invraisemblables qu'elles le paraissent. Des responsables militaires français semblent en effet avoir suggéré au régime Habyarimana et à son entourage, que les accords d'Arusha n'étaient ni bons ni inéluctables. Même s'ils n'ont pas voulu cet épouvantable génocide, on peut se demander s'ils n'ont pas fait germer l'idée, chez les ultras du régime, qu'il fallait à tout prix saboter ces accords.

Dans l'esprit d'Alain Juppé, l'intervention humanitaire vise à reprendre le fil des accords d'Arusha. Mais, comment, sur le terrain, s'effectue le contrôle politique des militaires? Cette

intervention ne va-t-elle pas se solder, de fait, par la constitution d'un sanctuaire hutu, une sorte de Hutuland? La présence des militaires français ne va-t-elle pas empêcher les soldats du Front patriotique rwandais, de conquérir le pays? Ne va-t-elle pas permettre à un certain nombre de responsables de ces atrocités de s'échapper vers le Zaïre? D'autant qu'il existe déjà un Hutuland, un sanctuaire géré par les ultras du régime et notamment par les milices, dans certains camps de réfugiés. L'exode des Hutus en Tanzanie a été organisé par les bourgmestres (les maires), qui furent aussi les grands ordonnateurs des massacres.

L'irruption des partis politiques en Afrique, souvent fondés sur les clivages ethniques, n'a-t-elle pas contribué à creuser le fossé entre les ethnies?

En 1972, d'avril à août, l'armée du Burundi exclusivement composée de Tutsis, a mené un génocide anti-Hutus (et beaucoup de Tutsis sont morts aussi pour avoir fait cause commune avec les Hutus). Voilà un massacre qui n'a rien à voir avec la démocratie. Il est un peu facile d'imputer au multipartisme la cause de ces événements. Mais il y a un paradoxe: le suffrage universel produit en effet des identités particulières. En Inde, l'introduction de procédures électorales par les Britanniques, à la fin du XIX^e siècle, a favorisé la cristallisation des identités hindoues et musulmanes. En Afrique noire, le multipartisme s'est traduit, ici ou là, par la naissance de partis ethniques. Mais cette règle n'est jamais absolue. Il n'y a jamais de vote ethnique monolithique. Les votes ethniques sont toujours multipartisans. Au Rwanda, les Hutus ont partagé leurs voix entre plusieurs partis. L'ethnicisation des partis, leur forte coloration raciale, est souvent le fait des régimes autoritaires. C'est la vieille technique de l'administration coloniale qui, pour endiguer la montée des nationalismes, a toujours essayé de jouer sur les sentiments locaux, les divisions ethniques. Après les indépendances, les pré-



Quidu Gamma

25.6.94. Entrée des troupes françaises dans Gisenyi. Une action à relayer très vite par des initiatives économiques.

sidents africains en mal d'autorité ont joué le même jeu et cherché à tribaliser leurs oppositions : Mobutu au Zaïre, Arap Moi au Kenya, Biya au Cameroun, Eyadema au Togo... Ils ont même cherché à provoquer des troubles ethniques, pour apparaître comme les sauveurs d'une unité nationale qu'ils avaient eux-mêmes mise à mal. Cela peut faire illusion aux yeux de certains Occidentaux...

Nelson Mandela élu président a eu la sagesse de partager le pouvoir avec les dirigeants des partis ethniques minoritaires. N'est-ce pas là un modèle pour l'Afrique ?

L'ethnicité ne vient pas de la nuit des temps. La colonisation l'a favorisée. Mais les Africains ont eux-mêmes participé à la "fabrication" de ce phénomène, manière pour eux de s'approprier l'Etat tel qu'il a émergé au moment de la colonisation. En Afrique du Sud, la démocratisation a gravité autour de ces notions de "multiracialisme", de "multiculturalisme", de partage du pouvoir de type consensuel, entre les différentes communautés ethniques, politiques, religieuses. Cette même notion de partage a été utilisée dans les accords d'Arusha. La comparaison avec l'Afrique du Sud est jugée pertinente par de nombreux politologues.

Corriger les résultats d'un scrutin démocratique en ap-

pelant les minoritaires à partager le pouvoir, n'est-ce pas là une façon réaliste de prendre en compte des lignes de fracture qui traversent les sociétés africaines ?

Avec le danger de les cristalliser, et d'en faire des obstacles insurmontables. Encore un paradoxe. Prenez l'exemple des élections sud-africaines au Natal, région zouloue par excellence. Très longtemps on a prétendu que l'Inkatha, le parti ethnique, avait le monopole du vote zoulou. Les Zoulous étaient censés voter Inkatha. Et les Xhosas (ethnie de Mandela) ANC. Pourtant, les politologues savaient bien qu'une large fraction du vote zoulou se retrouvait dans l'ANC et que seule la violence de l'Inkatha empêchait l'expression de cette tendance. Le chef Buthelezi en était très conscient, lui aussi. C'est pour cela qu'il refusait de se joindre au processus électoral.

Mandela et De Klerk, fins politiciens, ont donc négocié avec lui un partage du pouvoir. Ils ont même négocié les résultats électoraux ! On a remonté le score électoral de Buthelezi, car on savait que s'il faisait un mauvais résultat, il saboterait le processus de transition. Voilà un partage du pouvoir, un pacte mis au service de la transition démocratique. C'est une piste intéressante. Mais des tueurs, comme ceux du régime Habyarimana, ne peuvent participer à ce genre de

processus, sous peine de le vicier.

Que reste-t-il des accords d'Arusha, dans un pays où les modérés ont été décimés ? Est-il possible, comme le voudrait le Front patriotique rwandais, d'en revenir à un partage du pouvoir ?

L'intervention française risque de compliquer les choses, alors qu'elle est censée les faciliter. Cela étant, les contacts diplomatiques n'ont jamais cessé entre le gouvernement français et le Front patriotique rwandais qui sait très bien qu'il ne pourra pas gouverner seul. Ce qu'il récuse, c'est bien plus l'armée que la diplomatie française. Il sait parfaitement qu'il aura besoin de la France, si demain il accède au pouvoir à Kigali. Il faut reprendre le processus d'Arusha, sachant que les tueurs doivent en être exclus. Reste un danger imminent : celui de l'explosion de l'ensemble de la région des grands lacs. L'intervention française peut accélérer le processus et, notamment, contribuer à la déstabilisation du Burundi. Mais soyons justes : avant même l'éventualité d'une intervention, la région vacillait déjà au bord du gouffre, que ce soit au Burundi, en Ouganda, au Kivu (à l'est du Zaïre) et même à l'ouest de la Tanzanie.

Quelle est la raison de cette dérive ?

La région des grands lacs connaît une très forte pression

démographique. Dans quelques décennies, le Rwanda aura 60 millions d'habitants, soit une densité sept fois supérieure à celle de la Belgique. La dimension ethnique est un épiphénomène face à la dimension agraire, économique et sociale de la question. Les miliciens du régime Habyarimana sont, pour l'essentiel, des jeunes qui trouvent dans cet encadrement un moyen de survivre. Et pour une jeunesse privée de revenus, et donc d'un accès légitime aux femmes, devenir milicien, c'est acquérir un statut social et obtenir un salaire. Le même phénomène s'est produit au Liberia, au Tchad, en Somalie... La guerre, l'enrôlement dans les milices, est un moyen de survie pour la jeunesse, qui représente 60% de la population africaine ! J'ajouterai que la guerre, au Rwanda, est visiblement marquée par le désespoir. On n'a pas suffisamment dit, dans la presse, que les assassins étaient des condamnés à mort en sursis : 30 à 40% de la population de Kigali est séropositive. Il est vraisemblable que ce taux soit beaucoup plus élevé dans les forces armées rwandaises et dans les milices. Dans cette folie meurtrière, il y a aussi, le dérèglement d'une société hantée par la mort.

Au-delà de l'intervention militaire, ou humanitaire, il faut maintenant privilégier l'approche économique. Depuis trente ans, la circulation des hommes ne s'effectue plus que sous la forme de mouvements de réfugiés ! On pourrait presque parler de l'ethnie réfugiés ! Elle a été un facteur fondamental dans la radicalisation du jeu politique. C'est chez eux que sont recrutés les adhérents des partis extrémistes, qu'ils soient hutus, ou bien tutsis. Il faut désenclaver ces pays qui ne peuvent plus nourrir les populations qui s'y entassent. La France doit vite relayer son initiative militaire par des initiatives diplomatique et économique. Elle doit utiliser sa position de quatrième actionnaire de la Banque mondiale pour lancer un plan de reconstruction de l'Afrique des grands lacs. C'est à ce prix que l'on sortira de l'ethnicité, et du racisme tropical.

Propos recueillis par
PHILIPPE DEMENET ■